REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AVEYRON

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Commune de MONTLAUR

Nombre de membres

- *afférents au conseil municipal : **15***
- *en exercice : 15*
- *qui ont pris part à la délibération : 13*

Séance du 02 juin 2015
L'an deux mille quinze
Et le deux juin à 21 heures

Date de la convocation : 26/05/2015
Date d'affichage :

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Patrick RIVEMALE, Maire.

Etaient présents : ALINAT Elodie, BERNAT Laurent, BOUDOU-THERON Adeline, CADENET Patrick, DECUP-CAUMES Marie-Claude, DOMENGE Philippe, GUIRAUD Vivien, LAFFOND Bernard, RAMONDENC Viviane, RASCOL Alain, RICARD Nathalie, ROUX Naudy
Absent(s)(es) excusé(s)(es) : FAVRE Sandrine, ROUSSET Jean-François

Secrétaire de séance : ALINAT Elodie

Objet de la délibération n°26-2015
Retrait de la délibération n° 07/2015 du 27 février 2015

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la réception en date du 16 avril 2015 d'un courrier de Mr le Sous-préfet, qui au titre du recours gracieux, invite le conseil municipal à retirer délibération n° 07/2015 du 27 février 2015 intitulée « *Projet de déclassement du domaine public en vue d'une cession de terrain- Lancement d'une procédure d'enquête publique* » en rappelant qu'un chemin rural ne peut faire l'objet d'un échange.

Le conseil municipal est invité à délibérer sur cette proposition.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

-décide de retirer la délibération n° 7/2015 du 27 février 2015 « Projet de déclassement du domaine public en vue d'une cession de terrain- Lancement d'une procédure d'enquête publique ».

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Suivent au registre les signatures des membres présents,
Pour copie conforme.

Le Maire
Patrick RIVEMALE